



PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 1999/06

Un collège innovant à Torcy,
France

OCDE

<https://dx.doi.org/10.1787/455837375702>

UN COLLÈGE INNOVANT À TORCY, FRANCE

Le collège de Torcy se trouve dans la ville nouvelle de Marne la Vallée, en banlieue parisienne, pris entre l'autoroute et un site de campagne sans intérêt particulier. Le site domine un petit plan d'eau à la limite de la ville. Le collège a une capacité de 400 élèves pour une surface de 4 457 m². Il a été réalisé par Avant-Travaux en 1997. Une attention particulière a été accordée au contexte géographique et à l'environnement dans ses diverses dimensions, de l'intégration du bâtiment au paysage à la conception des espaces intérieurs de l'établissement. Ce souci de l'environnement s'accompagne d'une attention particulière portée à la qualité de la mise en œuvre et au souci de la finition.

Une variation architecturale originale

Le collège est implanté sur un site en devenir, fait de contradictions, un espace mi-urbain, mi-rural. Il répond à ce contexte en associant des architectures appartenant à des registres antagoniques, la ville et la campagne. Le projet, en jouant sur ces deux plans, creuse les écarts et cultive les différences.

La conception du bâtiment fusionne deux éléments parfaitement distincts : un socle et un parallélépipède qui a été comme posé sur celui-ci. Le socle suit la courbe de niveau, épousant par son patio ovale creusé une architecture presque naturelle. Il apparaît comme une grotte, comme un volume ondulant à la texture rugueuse et irrégulière dont les parois sont unifiées par une même lazure. Il est appréhendé comme un espace libre dans lequel on trouve toutes les activités.

Sur ce socle, on a posé un parallélépipède sophistiqué et raffiné de par le choix des matériaux. La texture de la façade, qui contient des pigments de cuivre et de cobalt, fait varier la couleur en fonction de la lumière, de l'indigo au brun rouge terre de Sienna en passant par le rose mauve. Les couleurs évoluent, et une carrosserie d'acier aux reflets moirés joue avec les rayons du soleil, les transparences et les contre-jour. Il s'agit d'un traitement de luxe, valorisant, appliqué à une forme simple.

Terrain scolaire et paysage

La notion de terrain scolaire a joué un rôle prépondérant dans la conception du projet dans son ensemble.

Un verger faisait à l'origine partie intégrante du projet, lequel n'a pu être réalisé en raison de dissensions entre les diverses autorités locales. Le rez-de-chaussée semble appartenir au sol lui-même, avec son béton chiffonné sur les murs qui



Le collège de Torcy



l'apparente à un plissement de terrain. Le patio y descend naturellement vers la cour.

Les salles de classe sont situées dans l'élément supérieur. Elles sont blanches et le plus vitrées possible. Si l'on est au calme lorsque les fenêtres sont fermées, un bruit énorme se répand lorsque le vent souffle dans une certaine direction en raison de la proximité de l'autoroute, contrainte urbanistique incontournable.

Tous les trous de la façade au niveau du rez-de-chaussée, soigneusement conçus, cadrent systématiquement avec des vues du paysage. La notion de loisir a également fait l'objet d'une réflexion particulière de la part des architectes. Ils ont en effet conçu des espaces qui ne sont dédiés à aucune fonction précise a priori, des lieux « gratuits » qu'élèves et personnel sont à présent libres de s'approprier et d'utiliser à leur guise : terrasses extérieures, patio, failles traversant le bâtiment supérieur.

Volume et luminosité à l'intérieur

Le bâtiment n'a pas de couloirs et tout est lumineux et éclairé naturellement. De grandes baies vitrées, des volumes sur double hauteur apportent aux circulations une qualité spatiale inhabituelle dans un bâtiment scolaire. Les ouvertures sont localisées à des endroits stratégiques, permettant de profiter au maximum de la vue sur le paysage, les bois et les étangs. Les espaces de circulation, comparables à des galeries, sont éclairés zénithalement ou reçoivent de la lumière de la cour ovale centrale. Le centre de documentation et d'information est par exemple situé au-dessus du grand portique de la cour de récréation et s'ouvre sur le paysage par de grandes baies protégées par un brise-soleil à lames.

Conclusion : la grotte et le camion

Ce projet joue sur deux registres basés sur une série d'oppositions, parmi lesquelles terre, minéral, organique, lourd, opaque répondent à ciel, métallique, technologique, léger, transparent. On y trouve deux environnements, ville et campagne, auxquels répondent deux éléments qui les concilient et les réconcilient, bien qu'il n'y ait aucun rapport entre ces deux éléments qui se superposent l'un à l'autre. Il en résulte une harmonie basée sur le contraste entre l'autoroute et le vallonnement du terrain : la partie supérieure du bâtiment est comme un véhicule qui aurait quitté la route et suspendu sa course au-dessus d'une sorte de grotte que figure le socle.

Objet insolite et pourtant intégré à cet univers, entre ville, campagne et autoroute, le collège tente de réconcilier l'esthétique du lisse, du déplacement et de la tension avec celle, plus douce, du relief et du paysage.

LES ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS EN CORÉE

Un programme de modernisation des bâtiments et des installations scolaires est actuellement entrepris en Corée afin de mieux répondre aux besoins actuels d'enseignement. Au cours des années 70 et 80, le gouvernement coréen a réformé en profondeur son système éducatif, modifiant les méthodes d'enseignement, les horaires de classe et les programmes, et s'orientant vers un système de pédagogie ouverte dans le primaire et une stratégie d'apprentissage interactif et personnalisé dans les collèges et les lycées. L'Institut coréen des équipements éducatifs, créé en 1993, est chargé d'étudier les conceptions architecturales et les équipements, notamment les ordinateurs, les mieux adaptés aux nouveaux programmes. Composé de fonctionnaires et de spécialistes de l'éducation et de l'architecture, l'Institut publie ses conclusions quatre fois par an.

Dans le primaire et le secondaire, les installations scolaires ne sont pour la plupart pas encore adaptées aux nouveaux programmes d'enseignement et n'offrent pas les conditions voulues pour se prêter à la diversité pédagogique visée, mais les autorités locales ont pris des dispositions pour rénover peu à peu leurs équipements.

Un nombre important d'écoles ont adopté le concept de la « pédagogie ouverte » et chaque administration provinciale est chargée d'élaborer un modèle de ce type d'enseignement. Dans la mesure où, conformément aux principes de la pédagogie différenciée, les nouveaux programmes d'enseignement prévoient à la fois des travaux personnels et des activités de groupe, les autorités scolaires optent pour la création de salles de classe équipées de tables de travail individuelles

qui peuvent être déplacées pour les débats en groupe. Les établissements doivent toujours disposer d'espaces polyvalents, en particulier d'un centre de documentation et d'information doté d'une bibliothèque et d'une salle vidéo. Le décloisonnement des salles de classe et des couloirs, qui permet si besoin est d'utiliser ces derniers pour des activités d'enseignement, est un exemple de la polyvalence spatiale que l'on retrouve dans toutes les écoles coréennes.

Système éducatif

Le système éducatif de la Corée est structuré comme suit :

- l'école élémentaire – **obligatoire** : durée de la scolarité : 6 ans ; accueille les enfants de 6 à 11 ans ;
- le collège : durée de la scolarité : 3 ans ; accueille les enfants de 12 à 14 ans ;
- le lycée (d'enseignement général ou professionnel) : durée de la scolarité : 3 ans ; accueille les jeunes de 15 à 17 ans ;
- les établissements d'enseignement supérieur/l'université : formation courte en deux ans ou formation longue en quatre ans.

Après leur scolarité primaire obligatoire, la quasi-totalité des jeunes entrent au collège. Pour accéder au lycée, les élèves doivent passer un examen que 90 pour cent d'entre eux environ réussissent. Ces établissements se répartissent en général en deux catégories selon qu'ils proposent un enseignement général ou professionnel.

L'enseignement privé représente 35 pour cent des établissements d'enseignement secondaire et 83 pour cent des établissements post-secondaires. Les établissements publics offrent pour la plupart plus d'espace par élève que les établissements privés et les pouvoirs publics ont récemment établi des plans en vue d'accroître le nombre de structures auxiliaires, telles que les résidences universitaires et les centres culturels pour étudiants.

Dans le supérieur, aux établissements d'enseignement s'ajoutent les centres de formation à distance dits « universités ouvertes », qui assurent une formation aux adultes et aux jeunes salariés.

Nombre d'établissements et d'élèves/étudiants en Corée et espace disponible				
	Écoles élémentaires	Collèges (1 ^{er} cycle du secondaire)	Lycées (2 ^e cycle du secondaire)	Établissements d'enseignement supérieur
Nombre d'écoles/établissements	5 721	2 720	1 892	316
Nombre d'élèves/étudiants	3 783 000	2 180 000	2 336 000	2 112 000
Surface au sol par élève/étudiant	5.2 m ²	5.0 m ²	5.9 m ²	9.9 m ²
Superficie de terrain par élève/étudiant	9.5 m ²	7.5 m ²	12.3 m ²	42.7 m ²

Source : Annuaire statistique de l'Éducation de 1997, ministère de l'Éducation, Corée.